

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### NOMINATION DE JEAN-MARIE DANJOU COMME DELEGUE GENERAL DU CERCLE DE L'INDUSTRIE

Le Conseil d'Administration du Cercle de l'Industrie a désigné Jean-Marie Danjou pour succéder à François Gayet en tant Délégué Général du Cercle de l'Industrie. Il prendra ses fonctions au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Diplômé de l'Ecole Polytechnique, de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications et titulaire d'un DEA d'Economie et Finances Internationales de Paris-Dauphine, Ingénieur Général des Mines (Télécoms), Jean-Marie Danjou a été Conseiller pour les affaires européennes et internationales au Cabinet de Paul Quilès, Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Espace (1988-90), Chargé de mission auprès du Ministre au Cabinet de Jean-Marie Rausch, Ministre chargé des P&T (1991-92), et Directeur de Cabinet de Catherine Tasca, Ministre chargée de la Francophonie et des Relations Culturelles Extérieures (1992-93).

Au sein de France Télécom entre 1993 et 2005, il y fut notamment Directeur du Partenariat Stratégique avec Deutsche Telekom et Directeur des Relations Extérieures, Europe.

Jean-Marie Danjou a ensuite occupé les fonctions de Délégué Général de l'Association Française des Opérateurs Mobiles (AFOM), entre 2005 et 2010, puis Directeur Général Délégué de la Fédération Française des Télécoms (FFTélécoms), à partir de 2011.

Précédemment, il avait été notamment Rapporteur près la Cour des Comptes (1983-1986) et Chef du Secteur Industrie-Télécoms-Transports-Environnement au Secrétariat Général des Affaires Européennes SGAE (1986-1988).

Jean-Marie Danjou est, par ailleurs, Administrateur de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales en Télécommunications (IREST) et Administrateur de Télécom ParisTech Alumni. Il est également Secrétaire du Prix Gérard Moine de la modernisation de l'action publique.

*Présidé par Philippe Varin, Président du Conseil d'Administration d'Areva, le Cercle de l'Industrie est un espace de dialogue et d'échanges qui réunit une trentaine de grandes entreprises industrielles, publiques et privées, qui représentent un chiffre d'affaires de 865 milliards d'euros et 2.7 millions de collaborateurs dans le monde. Le Cercle de l'Industrie vise à participer à la réflexion, la définition et la mise en œuvre d'une politique industrielle compétitive et cohérente, en France et en Europe.*